Santé au Travail Loire Nord

Lettre d'information 8

Décembre 2013

Edito

>>> MOT DU PRESIDENT

2013 est une année de transition. Gérard PELISSON qui a présidé durant 6 ans le service de Santé au Travail Loire Nord, m'a transmis la présidence en juillet 2013 et une nouvelle directrice Madame Véronique SOLEYANT a pris ses fonctions en décembre 2012.

La transition s'est inscrite dans la continuité des actions engagées : l'intégration du service de Charlieu avec l'arrivée en 2013 du Dr Béatrice DUMAS entourée de Danielle ROYER infirmière en santé au travail et d'Eva TARDY secrétaire médicale, la poursuite de la mise en place du projet de service, l'organisation en équipe pluridisciplinaire, la prolongation de l'agrément, ont été conjointement menés avec efficacité.

En ce début de mandat, outre ma volonté de garantir les meilleures conditions d'accueil et de services pour les salariés et les employeurs du bassin d'emploi, mon énergie se concentrera à faire connaitre ce qu'est le service de Santé au Travail de Loire Nord. Ses compétences, ses missions, sa gouvernance sont bien souvent méconnues.

Peu de personnes identifient le service de santé au travail comme une association locale gérée conjointement par des représentants salariés et employeurs. Nous sommes sous la tutelle de la DIRRECTE, qui nous donne les directives et agréments nous permettant de garantir les actions auprès des entreprises et de leurs salariés.

Localement, chaque employeur (adhérent) peut influer sur la vie de cette association en intégrant le Conseil d'Administration.

Notre équipe pluridisciplinaire constituée de médecins du travail, d'infirmiers du travail, d'intervenants en ergonomie, en toxicologie, en mesures de bruits, de formateurs en sécurité et prévention, de secrétaires médicales, et d'un service administratif, est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches préventives et/ou curatives en santé au travail.

Guillaume de Basquiat, Président

Coup de projecteur

>>> QUAND LA SANTE AU TRAVAIL A RENDEZ-VOUS AU SALON DE COIFFURE DU CFA

Le CFA de Mably et son équipe pédagogique, deux médecins du travail et la toxicologue du service ont collaboré pour construire une action de formation innovante au sein de l'établissement, en classe et dans le salon de coiffure du CFA.

Le but : sensibiliser les apprenti(e)s en coiffure sur les risques liés aux postures et à l'utilisation des produits chimiques spécifiques à la profession.

La forme : informations théoriques en classe et mise en pratique en situations de travail au salon du CFA.

L'intérêt : parler de prévention des risques et de santé au travail pour que bons gestes et protection efficace s'acquièrent au plus tôt dans la pratique du métier.

Métier

>>> INFIRMIERE EN SANTE AU TRAVAIL

Entretien avec Danielle Royer

Vous êtes infirmière en santé au travail dans un service où il n'y en avait pas. Comment s'est passée votre intégration et quel est votre rôle ?

J'ai rejoint l'équipe de STLN 42 pour travailler sur le site de Charlieu. Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, le Dr DUMAS et moi-même avons construit les protocoles infirmiers validés par un groupe de travail comprenant médecins, assistantes et direction.

Je reçois les salariés pour des entretiens infirmiers qui s'intègrent dans le suivi en santé travail en alternance avec les visites du Médecin. Ce temps d'échange permet de récolter et transcrire leur actualité de santé, de balayer les différents risques auxquels ils sont exposés tout en construisant avec eux leur sécurité. (comme s'appuyer sur l'audiogramme, afin d'éviter toute altération de l'acuité auditive). Chaque entretien est centré sur les caractéristiques du poste de travail occupé. Il comporte une partie verbalisée et une partie clinique. Des échelles de ressenti relatives au stress et à la santé sont également proposées aux salariés.

Comment êtes-vous arrivée à la fonction d'infirmière en santé travail ?

Des emplois d'infirmière en entreprise, une formation d'animatrice prévention sécurité environnement, et la fermeture de l'usine dans laquelle je travaillais, m'ont conduit à reprendre des études spécialisées en santé au travail pour tenir ce nouveau poste.

Quels sont vos apports personnels?

Mon immersion dans le monde industriel m'a permis d'acquérir une bonne connaissance des postes de travail en métallurgie afin d'en comprendre les difficultés. J'approfondis aussi ma connaissance du secteur textile en visitant des entreprises, et je m'appuie sur l'expérience de chef d'entreprise artisanale que j'ai exercée. Une mission de prévention sur un chantier a renforcé mon approche de la sécurité. Ceci me permet d'appréhender aussi bien le point de vue du salarié que celui du chef d'entreprise.

Je m'appuie sur mes compétences paramédicales pour rapporter au Médecin les situations qui pourraient nuire à la continuité professionnelle des salariés que je rencontre. Le Médecin apprécie la pertinence de mes restitutions et reste décisionnaire des suites à donner.

Je participe aussi à la rédaction de synthèses des produits chimiques utilisés dans une unité de production, et à des comptes rendus de visites d'entreprise. Je m'implique, à la demande du Dr DUMAS, dans d'autres actions de l'équipe pluridisciplinaire au service des entreprises et des salariés.